

Actu Vernier

Novembre 2013

Logement : état des lieux

Pour une politique de logement pour tous. Zoom sur la collaboration entre les fondations communales et la Ville de Vernier.



Vernier à l'honneur

P. 7

13^e concours du développement durable

P. 14

Street Art monumental

P. 23

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La pénurie de logements à laquelle est soumis actuellement le canton est une réalité. Les appels à l'intervention publique, communale, cantonale ou fédérale se multiplient. Dans ce contexte, il nous est apparu important, à travers la thématique de ce mois, de vous présenter de manière résumée un des axes de la politique verniolane en faveur du logement. Développement de projets d'habitation, gestion du parc immobilier et mixité sociale, tels sont les objectifs communs des fondations communales pour le logement et la Ville de Vernier.

Pour marquer le début de cette période festive, découvrez une programmation riche et variée avec *Double Points: Verdi*, une pièce contemporaine en première suisse à Vernier (p. 20), *La Jeune Fille et la Mort* qui vous invite à vivre un moment d'émotion exceptionnel (p. 21). Dans un autre registre, le Street Art s'invitera dans l'espace public verniolan du 29 novembre au 1^{er} décembre pour venir à votre rencontre et vous interpeller (p. 23).

Pour vous faciliter la lourde tâche des cadeaux de Noël, baladez-vous ces prochaines semaines dans les nombreux marchés d'artisanat proposés dans différents quartiers pour y dénicher un cadeau original façonné par des artistes et artisans locaux.



Yvan Rochat, Pierre Ronget, Maire, et Thierry Apothéloz.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion de l'Escalade célébrée le jeudi 12 décembre!

Votre Conseil administratif:
Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat

Edité par l'administration
municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Myriam Jakir Duran
Valérie Walther-Palli

Contact :
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

VERNIER
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier
CP 520 – 1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h – 12h et 14h – 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Budget 2014
Délai rédactionnel : 22 nov. 2013
Parution : 16 décembre 2013

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17 300 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère



Logement communal : état des lieux

Ensemble, la Ville de Vernier et les fondations communales pour le logement mènent une politique de construction axée sur le développement de nouveaux bâtiments destinés à l'habitation. En jeu ? La gestion de quelque 300 logements communaux, ainsi que la construction de plus de 150 appartements d'ici 2020.



Chemin Du-Villard à Châtelaine, lors de l'ouverture du chantier fin 2009.

« Nous construisons du logement de qualité et à un rythme régulier. » Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement du territoire, ne manque pas d'optimisme lorsqu'il est questionné sur le parc immobilier de la commune. Et pour cause. Avec la collaboration de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) et dans une moindre mesure de la Fondation communale pour la construction de logements Vernier-Signal (voir encadré p. 15), responsables à elles deux de la gestion de centaines d'appartements. Le Conseiller administratif multiplie sans relâche les opérations foncières (acquisition de terrains). Ceci afin de permettre la réalisation de projets de construction, le tout dans une perspective de mixité sociale : « Vernier est actuellement la commune qui possède le plus grand nombre de logements sociaux, explique Yvan Rochat. Nous souhaitons diversifier davantage le parc immobilier. »

En chantier dans la politique communale du logement : la construction de quelque 150 appartements flambant neufs, qui verront le jour à Vernier entre 2016 et 2020. De nombreuses parcelles sont, quant à elles, en cours d'acquisition en vue de nouveaux développements.

Projets en cours | Actuellement en travaux à l'avenue de Châtelaine, le bâtiment de la Coop abritera pas moins de 15 nouveaux appartements d'ici 2017. « Il s'agira de logements d'utilité publique, informe Laurent Beck, président de la FMCV. Certains critères de construction sont encore en négociation avec la commune, qui doit valider le projet. Les gérants de la Coop, qui sera par ailleurs renouvelée, ont également des exigences qui doivent être discutées. »

A quelques pas du chantier de Châtelaine, une trentaine de nouveaux appartements et un Espace de vie enfantine (EVE)

à la rue Jean-Simonet 3, pourraient voir le jour d'ici 2016. « Le bâtiment appartient aux deux tiers à des propriétaires privés et à un tiers à la Commune, précise Laurent Beck. Nous partageons donc les frais de travaux et la gestion du site. »

Chantiers en vue I Du côté des projets qui pourraient se réaliser à plus long terme, un bloc d'immeubles accueillant une centaine de logements au chemin du Croissant, à deux pas de l'avenue Henri-Golay, devrait être construit d'ici 2018. « Nous avons déjà acquis trois parcelles sur les quatre qui abriteront le projet, informe Laurent Beck. Nous devons encore effectuer les formalités nécessaires à l'acquisition de la quatrième parcelle. Quelques ajustements sont également nécessaires en raison de l'entrée en vigueur du nouveau plan directeur du quartier de la Concorde, qui encadre tous les projets du secteur. » Et de préciser: « Le chantier sera tout de même bientôt ouvert. »

Yvan Rochat, pour sa part, mobilise ses forces afin d'acquérir de nouveaux terrains: « Nous avons un droit de préemption, à savoir une priorité légale, sur certains terrains, confie-t-il. Nous sommes déjà les propriétaires d'un certain nombre de parcelles. » Une fois les terrains en mains communales, ils seront remis à des coopératives ou à la FMCV pour le développement et la gestion de l'immeuble. « Il y a une vraie

volonté de la Commune de développer un parc immobilier de qualité, qui offre la possibilité aux résidents communaux de Vernier d'y rester, précise Yvan Rochat. Les nouveaux logements de la FMCV sont notamment accordés en priorité aux habitants de Vernier. Ainsi, de jeunes adultes souhaitant sortir du cocon familial pour se mettre en couple, ou des familles souhaitant s'agrandir sont, par exemple, de très bons candidats à la location. »

Logements intergénérationnels et mixité I Afin de privilégier une plus grande solidarité entre voisins, la mixité sociale devient le maître mot de tous les projets d'aménagement du territoire. « A travers un processus de sélection ciblée des locataires, nous encourageons une cohabitation intergénérationnelle, explique Laurent Beck. Ce choix est valable tant pour les logements sociaux que pour les appartements en loyer libre. Dans d'autres municipalités, on a déjà constaté que la mixité générerait la mise en place de nouveaux réseaux de solidarité. »

Yvan Rochat, qui applique le principe de mixité à tous les nouveaux projets d'immeubles ou de quartier, renchérit: « Les bâtiments doivent accompagner les locataires tout au long de leur vie, analyse-t-il. Les individus prennent de l'âge dans leurs appartements, et leurs besoins, en termes d'espace



Immeuble de la FMCV à la rue du Village 3.



Immeuble de la FMCV à Poussy-Les Combes.

notamment, changent. Une meilleure plasticité des types de logements présents dans un immeuble permet de gérer ces besoins au mieux, par exemple en pouvant adapter facilement les appartements ou en donnant la possibilité de changer de logement au sein d'un même bâtiment. »

Vocation sociale I Pour devenir locataire d'un appartement les critères sont variables: « Nous avons établi un règlement qui a été validé au début de l'année, explique Ernest Greiner, président de la commission du logement de la FMCV. Selon le type d'appartement – une habitation mixte (HM), une habitation à loyer modéré (HLM) ou un logement d'utilité publique (LUP) – les critères varient. Cela dit, le plus souvent, les personnes ayant un revenu bas sont privilégiées. » L'attente, quant à elle, peut être plus ou moins longue: « Aujourd'hui, nous traitons une cinquantaine de demandes simultanément », informe Ernest Greiner.

Fort de quelque 300 logements, le parc immobilier géré par les deux fondations communales (FMCV et Vernier-Signal) n'est néanmoins pas un business lucratif. « Les loyers des trois immeubles de Vernier-Signal se situent entre CHF 450.– et 600.–, détaille Jean-Claude Stevan, responsable administratif de la Fondation de Vernier-Signal. Il s'agit d'un prix symbolique puisque la vocation de la fondation n'est pas de gagner de l'argent, mais de venir en aide aux personnes ayant des revenus modestes. Nous prenons en charge tous les frais supplémentaires engendrés par l'entretien des immeubles. » Ernest Greiner, pour sa part, souligne également le caractère social des logements gérés par les fondations: « Si une cinquantaine des appartements que nous gérons sont loués en loyer libre, notamment à la rue du Village et au Lignon, les logements sociaux constituent la large majorité de notre parc immobilier », conclut-il.

Sarah Zeines/Commu'Comm

LES FONDATIONS : BRAS ACTIFS DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT

Depuis plusieurs décennies, la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) et la Fondation communale pour la construction de logements Vernier-Signal sont les chevilles ouvrières de la politique du logement de la Ville de Vernier. Leur mission? Assurer la gestion d'un parc immobilier – qui compte environ 300 logements pour la FMCV et 24 pour la Fondation de Vernier-Signal – et favoriser le développement de nouveaux projets immobiliers. « Pour la Ville de Vernier, ces fondations sont les bras actifs de notre politique, souligne Yvan Rochat. Sans elles, le développement du parc immobilier communal serait très difficile à cause du travail colossal que cela demande. »

Laurent Beck, président de la FMCV, ne manque effectivement pas de travail: « Nous sommes constamment en train d'agrandir notre parc immobilier en proposant de nouveaux projets sur les terrains acquis par la Commune, explique-t-il. Nous organisons régulièrement des réunions pour avancer sur les divers dossiers en cours. »

Jean-Claude Stevan, responsable administratif de la Fondation de Vernier-Signal, en revanche, ne déborde pas d'activités au sein de son petit comité, qui n'est pas amené à développer de nouveaux projets de logement: « Le Conseil de fondation se réunit une fois par an, sauf en cas de problèmes, relève-t-il. J'effectue ce travail en complément à mes autres tâches administratives. En règle générale, il n'y a pas de travaux conséquents à effectuer dans les trois immeubles que nous gérons. »

Et M. Stevan de conclure: « La grande différence entre la Fondation Vernier-Signal et la FMCV provient du fait que l'attribution des appartements se fait directement par le Conseil administratif sur la base de dossiers transmis par le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier. »

Lors de sa mission d'accompagnement social individuel, le service de la cohésion sociale (SCOS) est sollicité par des personnes à la recherche d'une aide pour trouver un logement. Si la Ville de Vernier œuvre à développer des projets de logements, elle n'offre malheureusement pas suffisamment de perspectives pour répondre aux nombreuses demandes. Dès lors, généralement, le SCOS oriente les personnes vers les fondations immobilières de droit public, avec lesquelles il entretient un contact régulier. Dans les situations les plus dramatiques, le service sollicite ses partenaires pour faire avancer le dossier.

Nouveaux citoyens

Jeudi 10 octobre dernier, les autorités de la Ville de Vernier ont accueilli les citoyens nouvellement naturalisés. Dans la salle du Conseil municipal, le Maire, Pierre Ronget, et le Président du Conseil municipal, Xavier Chillier, leur ont expliqué le fonctionnement des deux Conseils, respectivement administratif et municipal.

S'en est suivie une brève visite du bâtiment de la Mairie, notamment de la salle du Conseil administratif et de celle

des mariages, avec les explications historiques éclairées des Conseillers administratifs. Puis, dans la salle polyvalente de l'école de Vernier-Place, chacune des 21 familles a reçu trois ouvrages, sur la Ville de Vernier et le fonctionnement des institutions politiques helvétiques.

Cette chaleureuse soirée a été clôturée par une réception, qui a permis aux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs présents.

Plus de photos sur www.vernier.ch/photos



© Serge Honthaaas

Vernier accueille un ministre français

Le ministre français délégué à la Ville, François Lamy, s'est rendu au Lignon pour une visite guidée suivie d'un temps de convivialité organisé par la Ville de Vernier.

Sur invitation de Charles Beer, président du Conseil d'Etat genevois et du conseil de la politique de cohésion sociale, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, s'est rendu à Vernier le vendredi 25 octobre dernier.

En présence de Charles Beer, Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, et du Conseil administratif verniolan in corpore, le ministre français a pu découvrir les caractéristiques de la cité-satellite du Lignon, un exemple de complexe urbain réussi non seulement d'un point de vue architectural, mais également sur le plan social.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du Grand Genève, le projet d'agglomération franco-valdo-genevois. La volonté des autorités régionales est de faire de la cohésion sociale au niveau du Grand Genève un objectif important. Dans cette perspective, le Conseil d'Etat s'est engagé dans l'élaboration d'un projet avec les communes des Trois-Chêne, confrontées elles aussi à des difficultés sociales importantes et à la proximité de la frontière.

Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité, Yvan Rochat, Conseiller administratif, François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, Charles Beer, président du Conseil d'Etat genevois, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif.



© Zouhri

Ce projet prendra la forme d'une coopération transfrontalière en intégrant les communes de Gaillard, Ambilly et Annemasse.

Dans ce contexte François Lamy, Charles Beer et Pierre Maudet ont participé à une table ronde avec les magistrats des communes des Trois-Chêne et des communes de France voisine. Cette dernière portait sur les synergies transfrontalières, notamment en matière de politique de la ville, de politique éducative et de sécurité.

Suite à cette table ronde, une visite du Lignon a été organisée dans le but de montrer au ministre délégué à la Ville un exemple de cité qui est une réussite sur le plan de la cohésion sociale.

François Lamy a ainsi pu profiter d'une vue exceptionnelle du 28^e étage de la tour et contempler la célèbre cité-satellite du Lignon qui est considérée à Genève comme la plus spectaculaire opération de logements de l'après-guerre en Suisse.

Communications, séances du 24 septembre au 8 octobre 2013

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton

DP 18'497: Association genevoise du coin de terre – Construction de deux villas, garages, panneaux solaires en toiture – Chemin du Renard 10.

DD 105'690: M. André Meylan – Création de deux villas jumelées, installation de sondes géothermiques – Chemin des Sellières 41, 41A, 41B.

DD 105'477: Dorava SA – Transformation et aménagement d'une usine de production de parfums – Route de Montfleury 13.

DD 105'326: Divers – Construction de trois bâtiments administratifs, garage souterrain – Route de Peney, Chemin de Mouille-Galand.

Demandes d'autorisations

Préavis communaux

DD 103'249 / 2: M^{me} Anne-Sylvie Delacretaz – (Construction d'une villa contiguë et transformation d'une villa existante, panneaux solaires en toiture,

portail coulissant), modification de l'implantation et ajout d'un escalier d'accès au sous-sol – Chemin des Corbillettes 9. **Préavis favorable.**

DD 106'193: M. C. et M^{me} D. Golzi – Construction d'une villa avec garage et portail – Chemin De-Maisonnette 35. **Préavis favorable**, à condition que les surfaces extérieures soient perméables et de prévoir un espace pour la récupération des déchets sur la parcelle privée.

DD 105'881: M. Joël et M^{me} Huguette Rose – Installation d'une antenne pour téléphonie mobile – Route de Peney 48 – **Préavis défavorable.**

APA 37'837: IMH SA - Réfection d'un centre médical – Rue du Village 47. **Préavis favorable.**

Ressources humaines

Secrétariat général: le Conseil administratif (CA) procède à l'engagement de M^{me} Anne Muriel Menor Gonzalez comme secrétaire au secrétariat général à 100% dès le 1^{er} octobre 2013.

Service des finances: le CA procède à l'engagement de M^{me} Jacqueline Neto Da Silva comme comptable I à 50% au service des finances dès le 1^{er} octobre 2013.

Service des équipements: le CA procède à l'engagement de M. Jean-Paul Ramos en qualité d'ouvrier d'entretien III à 100% dès le 1^{er} janvier 2014.

Sécurité – APM

Marché: Thierry Apothéloz signe une convention de mise à disposition de l'espace public pour une vente mobile de poulets rôtis sur la place de Châteline en faveur de M^{me} Ilire Cerkini.

Aménagement du territoire

Plan directeur cantonal (PDC): information de l'adoption du PDC par le Grand Conseil.

Plan directeur de quartier (PDQ): arrêté du Conseil d'Etat validant le PDQ Concorde.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous le

samedi 7 décembre 2013 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

mardi 17 décembre à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch/cm



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Le MCG – CP 691 – 1214 Vernier est à votre écoute au tél. 079 941 48 02 et à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch

LA SECTION MCG – VERNIER a un BLOG TDG
<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

Le MCG en tête grâce à vous!

Chers Verniolans,

Tous les candidats et les deux députés **Thierry Cerutti** et **Philippe Joye** tiennent à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien et les nombreux messages de sympathie que nous avons reçus.

Tout au long du mandat à venir, nous poursuivrons notre politique de proximité. N'en déplaise toujours aux mêmes, nous continuerons à être à votre écoute pour relayer vos attentes au sein du Grand Conseil, sans idéologie, ni intérêts dogmatiques, ni personnels.

**MERCI d'être avec nous, pour combattre les inégalités
et dénoncer les inepties mises en place par les autres partis!
La lutte sera difficile mais nous ne baisserons pas les bras!**

Malgré les dénigrement systématiques et indécentes que nous subissons; malgré les contre-vérités véhiculées par nos adversaires politiques ainsi que les viles manipulations d'informations, nous continuerons de défendre vos valeurs et de promouvoir votre volonté.

Merci à vous!

**Initiative municipale «Contre le blocage de la circulation
route de Vernier à l'entrée du Village, pour la qualité de vie»
Les habitants iront voter pour la réouverture de la route de Vernier.**

C'est un succès gigantesque qu'a obtenu l'initiative communale lancée par le MCG avec le soutien d'habitants hors partis contre la fermeture de la route à Vernier.

C'est un signe fort de désaveu envers la majorité municipale et envers la politique menée actuellement à Vernier ainsi que dans le canton.

Maintenant que notre initiative a abouti, notre trio PS-Vert-PLR sort du bois pour nous faire savoir que la décision de l'ouverture ou fermeture de cette route n'est pas une prérogative communale! Nous en revenons à nos différentes questions écrites déposées au Grand Conseil à M^{me} Künzler ou au Conseil municipal pour savoir qui avait donc demandé cette fermeture! Et là, on se renvoie la patate chaude: pas un pour endosser la responsabilité!

Pourtant, notre initiative a bien été validée par la Chancellerie... quid?

Mais au final, les instances quelles qu'elles soient ne pourront pas rester sourdes aux 3000 signatures récoltées.

**Notre ligne reste et restera toujours la même:
Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect!**

**Le MCG est toujours à votre disposition pour vos questions à l'adresse mail:
mcg-vernier@bluewin.ch ou au tél. 079 941 48 02.**



La participation des citoyens: des solutions concrètes à des problèmes concrets

Dépeint comme « la commune-poubelle » du canton au début des années 2000, **la Ville de Vernier est désormais considérée comme le « laboratoire social » du canton.** Depuis 2007, sous l'égide de la majorité composée des Verts et des Socialistes, de nombreuses mesures participatives y ont été prises chaque année afin de favoriser le lien social entre habitantes et habitants, l'emploi, la solidarité et la qualité de vie dans les quartiers.

Forts du bilan de ces expériences innovantes, **les Verts veulent poursuivre ces démarches participatives partout où elles sont possibles.**

La participation des citoyennes et des citoyens

Dans le cadre d'une collectivité, il existe plusieurs manières d'intégrer les citoyens :

- lorsqu'une communauté locale **gère de manière autonome** un équipement ou un quartier,
- lorsque l'on **délègue à des habitants le pouvoir** de décider un programme et de le réaliser,
- lorsque la prise de décision se fait au travers d'une **négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens**, ou encore
- lorsque ces derniers sont **informés ou consultés** en amont des projets.

Les procédures de participation doivent donc cibler au mieux les besoins et dans l'absolu devraient se faire **de / par / avec / pour** les habitant-e-s.

Des solutions concrètes à des problèmes concrets

Force est de constater que Vernier a réussi une partie de son pari en développant des Contrats de Quartier comme aucune autre commune du canton. La Commission consultative de l'espace public, les potagers urbains, le beach-volley sont autant d'autres mesures qui démontrent que les Verniolanes et Verniolans s'impliquent et savent innover !

Un exemple de participatif ? Découvrez la vidéo des Mini-chantiers à Châtelaine et aux Libellules: www.minichantiers.ch



Ces dernières années, les Contrats de Quartier ont par exemple permis de mettre autour d'une table commerçant-e-s, habitant-e-s, propriétaires, associations d'intérêts et de parents d'élèves, collaboratrices et collaborateurs de la voirie, de la récupération et des espaces verts et représentant-e-s du Conseil municipal. Des espaces publics situés en bas des immeubles dont les qualités et les fonctions sociales étaient jusqu'ici sous-exploitées ont été transformés en lieux de vie et de partage. Restitués aux habitantes et aux habitants des quartiers, ils sont devenus des jardins urbains. Les terrains de beach-volley du Lignon et de Châtelaine sont également des exemples concrets de réappropriation de l'espace public.

Ne pas relâcher son effort, aller plus loin

Les démarches participatives ne doivent pas s'arrêter là ! Ces dernières ont des conséquences bien plus importantes que leur coût. Les Verts souhaitent donc que les constructions de logement à venir et le développement des nouveaux quartiers sur le territoire de notre ville fassent l'objet de démarches participatives systématiques intégrant non seulement les habitant-e-s des quartiers, mais également les futurs usagers.



Budget 2014 : appel à la prudence

Lors de sa séance du 1^{er} octobre 2013, le Conseil municipal a pris connaissance du projet de budget 2014, lequel sera soumis au vote le 12 novembre 2013, bien avant la parution du présent article. Le groupe UDC retient avant tout **l'appel à la prudence** du Conseil administratif, car les charges continuent d'augmenter plus vite que les revenus.

La réalité des chiffres

Les revenus (fiscaux et autres) sont estimés à CHF 105,2 millions, ce qui, théoriquement, permettrait de dépenser **CHF 2,9 millions de plus qu'en 2012**. Or, le remboursement de nos emprunts ne cesse d'augmenter (+ CHF 1,1 million), ce qui diminue le supplément à **CHF 1,8 million**, somme qu'il s'agirait de partager équitablement et avec prudence.

Le combat des priorités

Sans surprise, c'est le social qui se taille la part du lion. Si la plupart des secteurs restent stables, les budgets pour les crèches, pour l'aide sociale et les travailleurs sociaux (hors murs) augmentent de **CHF 1,5 million**. Pour la police municipale, qui remplit avant tout une mission sociale, une augmentation de CHF 360 000.- est prévue. Pour accommoder ces priorités politiques, d'autres secteurs laisseront des plumes: le budget de l'entretien des bâtiments est en baisse (-8%), **ces coupes se situent principalement dans le secteur des écoles (- CHF 270 340.-)!**

L'appel à la prudence a été entendu ?

L'UDC constate que l'explosion des coûts se poursuit sans relâche pour les projets de nature sociale. N'est-ce pas en multipliant l'offre que l'on crée la demande ?

- CHF 300 000.- pour les Contrats de Quartier, avec un coût supplémentaire pour des locaux propres,

- CHF 200 000.- pour le chèque-familles, prestation que le groupe socialiste propose de doubler,

- CHF 2,6 millions pour les travailleurs sociaux (TSHM), ce budget a doublé en cinq ans,

- CHF 20 millions pour les crèches, où l'encadrement est de plus en plus personnalisé et coûteux. Sachant qu'il faudra déboursier plus que CHF 400'000.- pour dix nouvelles places, les futures institutions, déjà inscrites au plan des investissements, risquent de compromettre nos finances pour bien des années.

- CHF 685 000 pour les « Correspondants de Nuit » qui patrouillent dans une partie de Vernier seulement, alors que le Conseiller administratif socialiste refuse d'installer des caméras de surveillance ou d'étendre les horaires de nos forces de l'ordre.

Tâchons de limiter les dégâts !

Le social étant le secteur le plus gourmand, nous appelons à la modération dans divers budgets (TSHM, Contrats de Quartier, subventions diverses). L'extension du projet des Correspondants de Nuit (CN) n'est valable qu'à condition d'en compenser la hausse (CHF 257 000.-) par des économies équivalentes, nous l'avons clairement annoncé en commission. Les économies ainsi réalisées pourront servir à assurer un meilleur entretien des bâtiments et de nos écoles, à nettoyer les façades souillées du domaine public et privé ou, qui sait ? à entamer une baisse du centime additionnel.

Il serait temps de penser aussi à récompenser ceux qui paient des impôts, combien de Verniolans n'en paient pas du tout ?

Ruth Kaelin, Conseillère municipale

Elections cantonales : merci aux électeurs qui nous ont fait confiance et ont voté pour l'UDC ! Grâce à vous, nous devenons la quatrième force du Parlement et continuerons à défendre vos intérêts au niveau cantonal !



Initiative UDC « Pour les familles » le 24 novembre: Non au retour des femmes aux fourneaux !

Si l'UDC prévoit d'offrir des déductions fiscales pour les parents qui gardent leurs enfants à la maison... n'oublions pas que ce texte vise surtout les femmes, et uniquement celles qui sont mariées.

C'est une aberration !

Rappelons que bon nombre de combats ont été menés pour l'émancipation de la femme par l'emploi et la carrière professionnelle.

Cette initiative, si elle était adoptée, va pousser les femmes mariées à rester à la maison. Elle crée une mesure d'incitation des parents à assumer eux-mêmes la garde de leurs enfants. Elle sera, par définition, inapplicable aux familles monoparentales.

L'UDC s'est toujours opposé à la création de crèches, ce qui méprise surtout les femmes qui veulent ou qui doivent travailler. L'UDC n'a jamais voulu de l'égalité salariale entre hommes et femmes, ni augmenter les bas salaires des femmes contraintes de travailler, tout en ignorant le nombre croissant de familles monoparentales.

En voulant inscrire dans la Constitution un modèle familial révolu, l'UDC revient au mythe de la famille où la femme s'occupe des enfants, tandis que l'homme l'entretient avec son seul revenu. L'UDC se lave ainsi les mains de toute vision politique sur la famille, en niant les nécessités de la création de places de garde d'enfant adaptées aux besoins de toutes les familles.

C'est ainsi qu'un nombre important de familles renoncera au deuxième salaire, mais il faut ajouter que c'est ce deuxième salaire qui permet un mieux-vivre pour nos habitants ! **Cette initiative ne profitera qu'aux familles les plus riches.**

A long terme, si cette initiative était acceptée, elle aura de lourdes conséquences sur le quotidien de nos habitants.

Il est clair qu'octroyer des réductions fiscales semble très intéressant, mais nous ne savons pas de quoi sera fait l'avenir ! Si nous acceptons cette initiative, l'un des parents arrêtera son activité professionnelle, mais si un divorce, une perte d'emploi ou un décès se produit, l'autre parent sera obligé de s'insérer à nouveau dans le monde de l'emploi.

Vous imaginez la difficulté de s'insérer si l'on n'a pas travaillé pendant longtemps !

A première vue, cette initiative paraît séduisante, mais n'oublions pas que **ce sont les femmes qui seront péjorées** dans ce cas. Et surtout, que si une telle proposition passe, et qu'à long terme les familles ne s'en sortent pas, ce sera au tour de l'aide sociale de prendre la relève pour subvenir aux besoins des familles.

En Suisse, l'égalité homme-femme ne passe sûrement pas par l'initiative de l'UDC « Pour les familles », mais certainement par **une amélioration de la situation des places de crèche pour nos petits enfants.**

Le 24 novembre, les Socialistes voteront
NON !

**Merci à tout-e-s les électrices et les électeurs de nous
avoir soutenus lors des élections cantonales 2013 !**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer :

www.ps-vernier.ch et

Parti Socialiste de Vernier



p.a. Martin Carnino, président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE – Email : socialiste-vernier@bluewin.ch

PLR

Les Libéraux - Radicaux Vernier

**DE L'AMBITION
POUR VERNIER !**

Grand Conseil 2013-2018

Durant la prochaine législature le PLR fera entendre la voix de Vernier au Grand Conseil par deux députés, qui se sont engagés à défendre les intérêts de la commune dans cet hémicycle.

Ils se tiennent à votre disposition, vous pouvez les atteindre par courriel :



Frédéric Hohl
info@frederic-hohl.ch



Pierre Ronget
p.ronget@bluewin.ch

PLR, une réalité à Vernier

Le résultat des élections au Grand Conseil a confirmé que le PLR est une réalité à Vernier. Il y représente la troisième force politique. Quant au centre droit (PLR et PDC), il capte 19,48% des suffrages exprimés. L'union des forces démocratiques qui seule peut assumer une gestion harmonieuse de la commune rassemble 61,9% des votes et peut ainsi faire barrage au populisme stérile.

Le PLR de Vernier est le seul représentant du centre au Conseil municipal durant la législature actuelle ; il aborde les problèmes communaux avec réalisme. En partant de l'analyse des besoins et en refusant toute vision idéologique ou démagogique, il propose donc une vision appropriée qui répond aux attentes de la population.

Rejoignez le PLR !

Si vous voulez promouvoir la qualité des relations humaines et du cadre de vie, adhérez au PLR de Vernier pour défendre une société de liberté, de responsabilité et de solidarité.

Laurent Tschopp
Président du PLR Vernier

PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtelaïne

courriel : plr-vernier@bluewin.ch

13^e Concours du développement durable: ouverture des inscriptions

Le 28 octobre, le canton de Genève a donné le coup d'envoi de la 13^e édition du Concours du développement durable. L'appel à candidatures se termine le 31 janvier 2014. Le palmarès sera dévoilé en juin prochain.

Organisé pour la treizième année, le concours promeut des initiatives exemplaires en matière de développement durable. Les projets et réalisations soumis au jury doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Le concours comporte trois catégories:

- **La Bourse** contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de CHF 30 000.-.
- **Le Prix** récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de CHF 10 000.-.
- **La Distinction** (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public et parapublic, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région transfrontalière du canton (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au **vendredi 31 janvier 2014**.

Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse: www.ge.ch/concours-dd.

Pour tout complément d'information :

Jean-Pierre Tombola, service cantonal du développement durable, DARES
Tél. 022 388 19 42
Fax 022 388 19 49
e-mail : jean-pierre.tombola@etat.ge.ch



VERNIER LAURÉAT 2013 !

La Ville de Vernier a reçu la Distinction cantonale du développement durable 2013 pour son projet des Contrats de Quartier: un outil de démocratie participative.

Depuis 2005, la Ville de Vernier a mis sur pied dans quatre ensembles urbains (Aire-Le Lignon, Les Avanchets, Châtelaine-Balexert, Vernier-Village) un système de Contrats de Quartier.

Objectif: offrir à la population des outils de démocratie participative lui permettant d'intervenir rapidement et efficacement dans l'amélioration de son quotidien.

La totalité des projets proposés – plus d'une centaine – ont été concrétisés. Ces initiatives touchent à des problématiques très diverses (sécurité publique, action sociale, insertion, emploi, éducation, loisirs, sports, culture, habitat, cadre de vie) et certaines sont devenues des événements clés de la vie des Vernioliens.



DISTINCTION CANTONALE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LAUREAT 2013

Caddie Service désormais aussi à Balexert !

Dès à présent, vous pouvez profiter de la livraison à domicile à vélo électrique de Caddie Service depuis le centre commercial Balexert sur toute la commune de Vernier.

Comment ça fonctionne ? Le client se rend à Balexert où il effectue ses achats dans n'importe quelle enseigne et acquiert un bon d'une valeur de CHF 5.- au stand d'information au rez dans le hall central. Il remet le bon et ses courses au stand d'accueil Caddie Service situé à quelques pas, toujours au rez dans le hall central, et fixe d'entente avec le personnel d'accueil la demi-heure à laquelle il souhaite être livré dans la journée. Il est aussi possible de réserver la veille par téléphone. Une livraison est équivalente à deux sacs et 20 kg maximum par bon.

Les produits frais et congelés sont conservés au réfrigérateur jusqu'à l'heure du départ; la chaîne du froid est donc garantie. Les détenteurs d'un abonnement annuel unireso profitent des livraisons gratuites selon les conditions en vigueur.

Projet innovant ! Créé en 2007 pour la première fois à Genève, le service permet d'œuvrer dans les trois pôles du développement durable:

- l'environnement par la limitation du trafic et la promotion de la mobilité douce;
- le social par le renforcement des liens sociaux et par une activité d'insertion socio-professionnelle;

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

Encombrants: mardi 3 et 17 décembre

Métalliques: jeudi 5 décembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.



TPG, les nouveautés de cette fin d'année

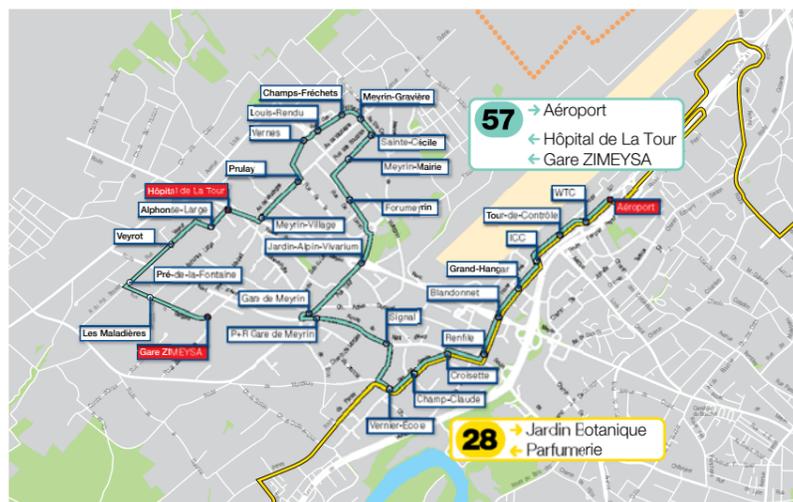
Nouveau parcours pour la ligne 57 | Comme chaque année en décembre, à l'occasion du changement d'horaire national, les TPG opèrent des changements sur l'ensemble de leur réseau afin de proposer une offre toujours plus proche des besoins des usagers. Pour nous, habitants de Vernier-Village, la grande nouveauté de cette fin d'année concernera la ligne de bus 57, qui desservira désormais le village de Vernier, dès le 15 décembre 2013 ! Ce nouveau parcours offrira ainsi une liaison directe avec la cité de Meyrin (en moins de dix minutes). Grâce à une synchronisation avec la ligne 28 nous bénéficierons, en semaine, d'un bus toutes les sept minutes et demie aux heures de pointe et toutes les dix minutes aux heures creuses en direction de l'aéroport.

Le passage de la ligne 57 par Vernier-Village est le fruit d'une demande du Conseil administratif en 2009 dans le cadre de la consultation du Plan directeur des transports publics 2011-2014, demande réitérée en 2011 aux TPG par le biais d'une résolution (R 097 A) adoptée par le Conseil municipal.

Et bien d'autres nouveautés ! Usagers des lignes 6 et 19, vous profiterez bientôt de trolleybus tout neufs, avec un accès facilité grâce à un plancher bas intégral. Le premier de ces nouveaux véhicules, l'Exqui.City, fera son apparition sur les routes dès cette fin d'année. Progressivement, les 33 véhicules commandés par les TPG viendront remplacer les anciens trolleybus dont les marches péjorent l'accessibilité de certains d'entre nous.

Très prochainement, vous pourrez également acheter votre ticket à l'unité, *Tout Genève* (canton), par SMS grâce à un nouveau service sur les téléphones portables. Dans le domaine des ventes de titres de transport, les TPG ouvriront leur nouvelle agence de Cornavin (lifting opéré dans le cadre du chantier de la gare) à la fin de cette année.

Enfin, grâce à la connexion avec le tram 18 à Jardin-Alpin-Vivarium (ligne 57) ou Blandonnet (lignes 28 et 57), les Verniolans auront un accès direct avec Carouge, via Plainpalais, dès l'extension de la ligne de tram 18, prévue au printemps 2014.



CIMETIÈRE : AVIS D'ÉCHÉANCE DE CONCESSION

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire et de Vernier – ancien et nouveau) en 1993, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2013, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à l'administration municipale : **Ville de Vernier, service des cimetières, case postale 520, 1214 Vernier**

jusqu'au 31 mars 2014

Les divers ornements placés sur les tombes dont la concession ne sera pas prolongée doivent être enlevés dans les trois mois ; passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

FÊTE DE L'ESCALADE

Jeudi 12 décembre dès 18h30

Ecole des Ranches,
Rue du Village 6, 1214 Vernier

- 18h30 Rendez-vous dans la salle de gym de l'école des Ranches. Inscription au concours de déguisement
- 18h45 Cortège aux Flambeaux
- 20h Concours de Déguisement
3 catégories : jusqu'à 6 ans, de 7 à 10 ans et de 10 à 16 ans
- 21h Résultat du concours de déguisement

Buvette et restauration. Soupe de la Mère Royaume – Raclette – Hot dog – Boissons

Mobilité douce à Gordon-Bennett

Durant l'année 2013, les travaux de réaménagement des voiries des chemins du Château-Bloch, de la Muraille et Isaac-Anken autour du PLQ Gordon-Bennett ont eu lieu. Le chantier touchant à sa fin, vous trouverez ci-dessous une explication de ce nouvel aménagement ainsi que des pratiques de mobilité douce qui s'y appliquent.

Chemin Isaac-Anken

Le nouveau trottoir présente une largeur d'environ 3m40, tandis que la chaussée est large de 5m55. Des places de stationnement sont aménagées en alternance afin d'inciter les automobilistes à modérer leur vitesse. Les cyclistes sont invités à circuler sur la chaussée, comme cela est demandé dans une zone 30. Au débouché du chemin Isaac-Anken sur le chemin du Château-Bloch, un trottoir

traversant oblige les automobilistes à accorder la priorité aux piétons. Ce trottoir traversant offre une continuité piétonne entre le nouveau quartier Gordon-Bennett et l'école des Libellules.

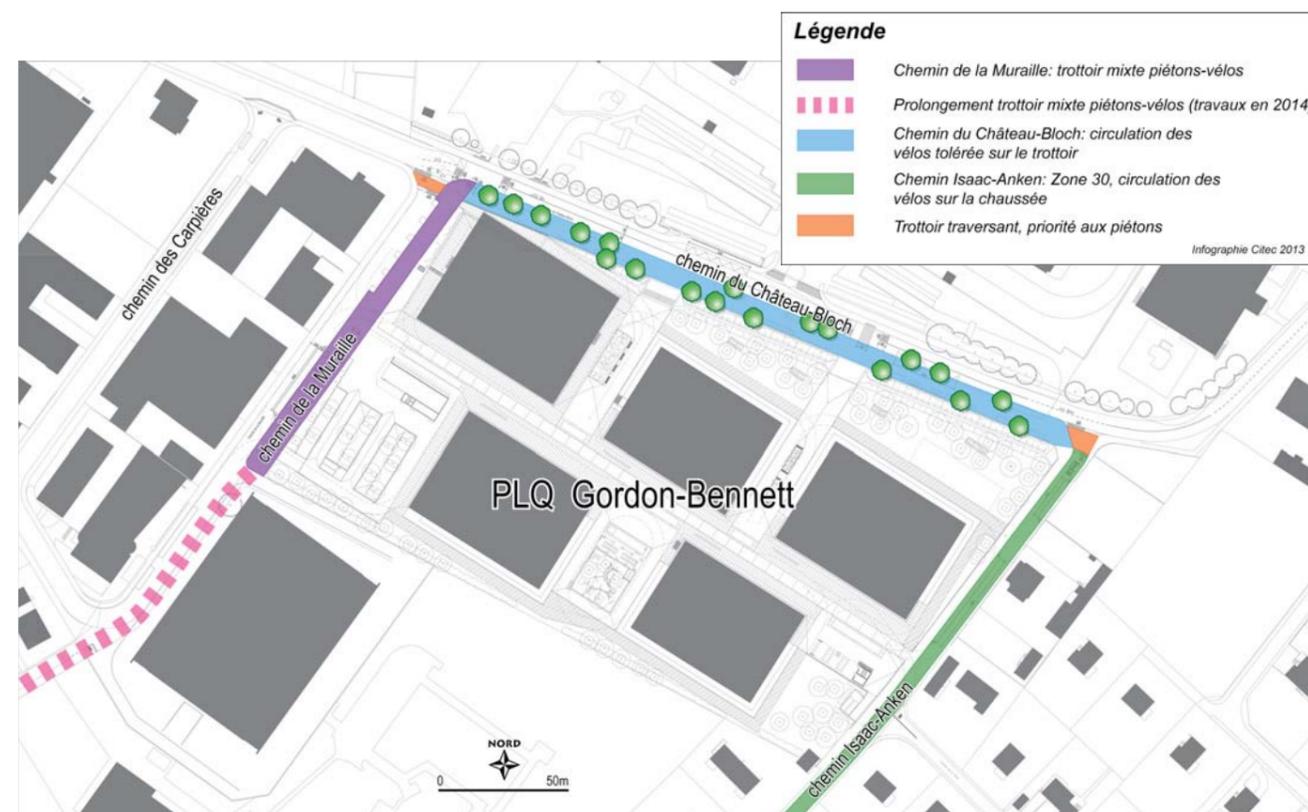
Chemin du Château-Bloch

Un large trottoir mesurant 8m50 a été aménagé afin de pouvoir accueillir confortablement l'augmentation prévisible des flux piétonniers. Cette largeur est aménagée ponctuellement et de façon alternée par des plantations d'arbres et autres mobiliers. Des parkings à vélos sont également prévus sur ce trottoir. La circulation des vélos sur ce large trottoir est tolérée, en attendant que la Direction générale de la mobilité autorise la pose d'une signalisation officielle permettant cette pratique.

Chemin de la Muraille

La partie du chemin de la Muraille située au sud de la sortie du parking de l'ensemble Gordon-Bennett, jusqu'à ce jour à double sens, a été mise en sens unique. Cette mesure permet de mieux dissocier le trafic industriel du trafic généré par ce nouveau quartier d'habitation. Les artisans et industriels sont ainsi amenés à faire la boucle par le chemin des Carpières pour déboucher sur le chemin du Château-Bloch.

Sur le tronçon côtoyant le nouvel ensemble Gordon-Bennett, piétons et cyclistes se partagent le même espace dans les deux sens de circulation. Cet aménagement piétonnier et cyclable sera complété ces prochains mois jusqu'à la piscine du Lignon.



L'Hospice général et la Ville de Vernier scellent leur collaboration

Jeudi 10 octobre 2013, le service de la cohésion sociale verniolan et l'Hospice général ont formalisé les principes de leur collaboration par la signature d'un contrat.



De gauche à droite: Vincent Voisard, responsable d'unité du CAS de Châtelaine, Michel Nicolet, directeur de l'action sociale de l'Hospice général, Christophe Girod, directeur général de l'Hospice général, Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale, Thomas Savary, délégué à l'action sociale.

L'Hospice général (HG) est chargé de mettre en œuvre la politique sociale du canton de Genève. Il est chargé de l'aide sociale, notamment l'aide financière, l'accompagnement et la réinsertion, tout en assurant d'autres tâches d'assistance, de prévention et d'information pour toutes les catégories de la population.

L'HG travaille en collaboration avec les administrations fédérales, cantonales et communales, de même qu'avec de nombreuses associations privées.

La délégation à l'action sociale du service de la cohésion sociale (SCOS), quant à elle, est chargée de deux missions différentes:

- L'élaboration, la mise en œuvre et le

suivi d'actions sociales collectives et communautaires, visant à favoriser la cohésion sociale, le vivre-ensemble et contribuant à lutter contre l'exclusion,

- L'accompagnement social individuel, qui consiste en une aide personnalisée dans le cas de situations personnelles/familiales. Les prestations fournies peuvent être d'ordre financier ou non.

L'action menée par le SCOS, en collaboration avec l'HG, relève d'un travail mené tout au long de l'année. Un travail en profondeur qui ne se limite pas qu'à distribuer des subsides.

Afin d'assurer des prestations de qualité aux bénéficiaires, grâce à une cohérence

entre les services signataires, les responsables d'unité de l'HG et le responsable de service de la cohésion sociale s'engagent à respecter les principes du contrat de collaboration et à organiser deux rencontres par an, dont les buts visent à rappeler les missions et les prestations de chacun et d'échanger sur les bonnes pratiques liées à l'accompagnement social des bénéficiaires.

Les collaborateurs de chacun des services travaillent dans un esprit de collaboration positive en tenant compte du fait que chaque service est soumis à des contraintes différentes. Un partenariat construit sur une base solide avec comme objectif commun: œuvrer pour le maintien de la cohésion sociale.

Lutte contre les tags: priorité à la prévention et à l'éducation

Comme dans d'autres communes, les tags fleurissent sur les murs de Vernier. Si certains d'entre eux les embellissent, d'autres nuisent à l'image de la Ville. Policiers municipaux et cantonaux travaillent de concert pour lutter contre cette pratique qui coûte cher à la communauté en terme de nettoyage.

La lutte contre les tags s'inscrit dans le cadre du Contrat local de sécurité signé dernièrement entre Vernier et le canton de Genève. Une coordination entre la police municipale et cantonale est indispensable puisqu'il arrive fréquemment que des murs communaux soient tagués et qu'ils se situent sur une parcelle appartenant au Canton. L'harmonisation s'avère encore plus nécessaire lorsque les graffitis se situent sur un mur appartenant à des privés, car le coût de leur nettoyage revient en principe aux pouvoirs publics, et cela dans le but de mener une politique cohérente sur tout le territoire. Récemment, la Municipalité a conclu un contrat avec une entreprise spécialisée pour davantage d'efficacité.

Un fichier commun avec la voirie | Pour assurer la propreté des espaces publics, il est nécessaire de recenser rapidement les tags. A Vernier, plusieurs acteurs sont chargés de le faire. Tout d'abord les agents de la police municipale (APM), dont c'est l'une des prérogatives, en tant que police de proximité. Ensuite, un fichier commun a été mis sur pied avec la voirie. En effet, avec ses interventions quotidiennes, qui est le plus à même que le personnel de la voirie de repérer les dessins disgracieux? Ainsi chaque matin, les employés vont inscrire l'emplacement exact de leur découverte à l'attention de la police. Celle-ci prendra contact avec l'entreprise de nettoyage et le tour est joué! A l'avenir, les nettoyeurs pourront également signaler les nouveaux graffitis. Il faut souligner que le coût d'une remise en état d'un mur graffé est très élevé pour le contribuable, il s'élève à environ CHF 300.- le m². Le tag est ainsi considéré comme un dommage à la propriété et relève du droit pénal, seule la police cantonale est habilitée à poursuivre l'infraction signalée par le dépôt d'une plainte.

Eduquer plutôt que réprimer | Le tag est considéré comme une incivilité, personne ne peut s'approprier ainsi l'espace public. Même s'il s'agit d'un délit, le graffeur n'est poursuivable que sur plainte et non d'office. « Si les policiers surprennent un tagueur en pleine action, ils préféreront, surtout s'il s'agit d'un mineur, lui assigner comme sanction l'obligation de réaliser des travaux d'intérêt général », relève Jacques Chevalier, responsable du service de la police municipale

de Vernier. Souvent, il sera chargé de le nettoyer lui-même en compagnie de l'entreprise, afin qu'il apprenne ce que ce travail de remise en état nécessite comme énergie. En novembre, la police a mené une campagne de prévention dans les écoles primaires verniolanes, en collaboration avec l'association «Nessi». Le but? Eduquer et sensibiliser la jeunesse aux coûts engendrés par de telles pratiques. « On pourrait également imaginer de mettre à disposition des endroits dédiés aux graffitis, qui sont parfois proches d'une œuvre d'art », conclut Jacques Chevalier. Il se dit même prêt à offrir aux jeunes talents un mur de la réception du poste de police municipale...

Judith Monfrini/Commu'Comm



Double Points: Verdi en première suisse à Vernier

Mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2013 à 20h, à la Salle des Fêtes du Lignon, le service de la culture vous propose de découvrir la pièce *Double Points: Verdi* des chorégraphes Emilio Greco et Pieter C. Scholten de l'International Choreographic Arts Centre d'Amsterdam (ICKamsterdam).

Double Points: Verdi donne une voix purement féminine et charnelle à trois héroïnes de l'opéra italien. Les chorégraphes Emilio Greco et Pieter C. Scholten de l'ICKamsterdam insufflent une nouvelle vie aux *prime donne* de Verdi. Dans cet «opéra dansé», trois femmes héroïques jettent les conventions sociales par-dessus bord: Violetta de *La Traviata*, Giovanna de *Giovanna d'Arco* et Desdemona de *Otello*. Désirs inassouvis, amours frustrées et destins inattendus – *Double Points: Verdi* traduit ces thèmes d'opéras typiques en un spectacle contemporain qui transcende les frontières de la danse et de l'opéra. La musique s'inspire d'enregistrements audio des célèbres divas Maria Callas, Renata Tebaldi et Joan Sutherland.

Chaque femme dans le spectacle a son propre caractère, sa propre personnalité; ce qui les relie aux autres est la passion, les hormones et l'héroïsme avec lesquels chacune incarne un témoignage vivant de la société actuelle. L'apothéose dramatique est la réunion des personnages dans un *Libera me* – la fin du *Requiem* de Verdi – chanté en chœur. Violetta, Giovanna et Desdemona font chacune face à la mort. Mais en optant pour la mort, les héroïnes ne fuient pas leurs responsabilités, elles accomplissent plutôt un geste rebelle et libérateur à travers lequel elles demeurent à jamais fidèles à leurs idéaux respectifs. Les héroïnes de Verdi ne «meurent» donc jamais vraiment – les actes qu'elles posent pendant le spectacle leur confèrent un

statut de figures de proue des femmes triomphantes et gravent sur notre rétine une image commune d'immortalité.

Cette année 2013, bicentenaire de la naissance de Verdi, offre à Emilio Greco et Pieter C. Scholten l'occasion idéale de revisiter l'œuvre du compositeur à travers un prisme contemporain et dans une perspective peut-être peu évidente dans un contexte de danse. Après un examen approfondi du sens de la boxe par rapport à l'homme et son corps dans le spectacle primé *ROCCO* (spectacle de danse le plus impressionnant de l'année 2012), les deux chorégraphes s'attaquent au potentiel et à la nature du corps féminin dans *Double Points: Verdi*.

Nous vous invitons à venir vivre un moment d'émotion exceptionnel.

INFO

**Mercredi 4
et jeudi 5 décembre 2013
à 20h**

Salle des Fêtes du Lignon,
Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23, 51 – arrêt Cité Lignon

Billets en vente sur
www.vernier.ch/billetterie, au Stand
Info Balaxert ou au service de la
culture: tél. 022 306 07 80,
culture@vernier.ch.



© Alwin Poiana

La Jeune Fille et la Mort par le Centre chorégraphique National de Tours (CCNT)

Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2013, à 20h, à la Salle des Fêtes du Lignon, la Ville de Vernier se réjouit d'accueillir le chorégraphe Thomas Lebrun, du Centre chorégraphique national de Tours, qui nous présentera sa pièce: *La Jeune Fille et la Mort*, pièce pour sept interprètes accompagnés par le Quatuor Voce et Benjamin Alunni (baryton).

A travers l'exploration d'un mythe qui a traversé le temps et qui a su résister à la mort des courants et des modes, cette création est une réflexion et un regard sur la place du romantisme dans la société contemporaine et dans l'art chorégraphique d'aujourd'hui.

Le spectacle est encore vivant, la jeune fille aussi.

Pour cette création, Thomas Lebrun s'est inspiré du romantisme absolu du lied et du Quatuor Voce. Au-delà de la mort, il a choisi de traiter l'éclat de la beauté de la jeunesse. La jeune fille, incarnée par Anne-Sophie Lancelin, se confronte aux différents âges de la vie, rencontre des femmes traversées par le temps, pleines de convoitise et de concupiscence, se perd dans une forêt d'hiver, croise des figures en proie au désir et au péché.

Les danseurs hommes, dont la présence est continue dans la pièce, tantôt ombres errantes, jeunes gens et fantômes surgissants, étirent dans leur partition chorégraphique une tension poétique permanente. Et la femme, jeune ou mûre, est ici au centre de l'enjeu artistique, pointant du doigt un romantisme contenu ou en plein expressionnisme.

Même si l'œuvre originale très portée sur la présence de la mort et son apprivoisement par la consolation est ici évoquée, la jeune fille de Thomas Lebrun ne va pas mourir... Dans sa danse finale, attirée par l'effondrement et la chute, elle prouve son fol espoir de vivre et de se révolter contre l'inéluctable.

Nous vous invitons à venir vivre un moment d'émotion exceptionnel.



© Frédéric Ivryno

INFO

**Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2013
à 20h**

Salle des Fêtes du Lignon,
Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon
Bus 7, 9, 23, 51 – arrêt Cité Lignon

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie
au Stand Info Balaxert ou au service de la
culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch.

Beethoven s'invite à Vernier avec le Quatuor de Genève

Dimanche 1^{er} décembre 2013 à 16h, à l'Ecole allemande, le Quatuor de Genève présentera son quatrième et dernier concert de l'année.

Formé d'instrumentistes passionnés de musique de chambre, qui se sont rencontrés au sein de l'Orchestre de la Suisse romande, le Quatuor de Genève a su gagner l'estime du public de notre région, notamment en proposant des saisons de concerts autour de Schumann, Brahms ou encore Schubert.

C'est à la rencontre de Beethoven, le compositeur de génie qui fit évoluer le classicisme et naître le romantisme musical, que le Quatuor de Genève nous a emmenés tout au long de l'année 2013. Pour ce dernier concert, le Quatuor jouera un chef-d'œuvre absolu: *La Jeune Fille et la Mort* de Schubert.

Le Quatuor de Genève est composé de Sidonie Bougamont et François Payet-Labonne, violons, Emmanuel Morel, alto, et André Wanders, violoncelle.



INFO

Dimanche 1^{er} décembre 2013 à 16h

Ecole allemande de Genève (ch. de Champ-Claude 6)

Bus 6, 19, 28 arrêt Champ-Claude

Ouverture des portes une heure avant le début du concert

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand

Info Balaxert ou au service de la culture:

Tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch

Programmation

Ludwig van Beethoven (1770-1827)

Quatuor à cordes opus 18 n° 5, en la majeur

Franz Schubert (1797-1828)

Quatuor à cordes n°14, en ré mineur, D 810

La Jeune Fille et la Mort

SAMARITAINS DE VERNIER

Besoin de suivre un cours sauveteur pour le permis de conduire ou de connaître les gestes d'urgence vitale? Alors venez suivre le cours «e-sauveteur» à Vernier:

Samedi 30 novembre

(9h à 12h30 et 13h30 à 17h)

Vous devrez suivre 3h de cours sur votre ordinateur (e-learning) puis assister aux sept heures de cours au BSV.

Inscription sur www.agss.ch

ou au 022 827 37 57 (lundi et jeudi matin)

www.samaritains-vernier.ch

www.facebook.com/samaritainsdevernier



SOIRÉE DU SERVICE DES ESPACES VERTS

Judi 28 novembre à 20h

à la Salle des Fêtes
de l'école de Vernier-Place

Conférence «Abeilles et miel de Genève» avec la présence de Pascal Cretard, président de la Société genevoise d'apiculture.

Remise du prix Vernier-fleuri 2013

Entrée libre

Du Street Art monumental à Vernier

Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2013, au chemin de Maisonneuve, à l'avenue de Crozet et à la place de Châtelaine, se tiendra la première exposition en plein air: «Vernier Street Art». Filthy Luker, accompagné de Pedro Estrellas, s'approprient l'espace urbain avec humour et audace pour intriguer les passants.

L'un des trois axes de notre politique culturelle est de faciliter l'accès à la culture. A cet effet, le service de la culture de Vernier, en collaboration avec 42 prod, vous propose une exposition dans l'espace urbain afin d'être au plus près des habitants.

L'art va à la rencontre des habitants de Vernier! L'art urbain, né dans les années 1970, se propage partout et interroge notre relation à la ville. Véritable phénomène mondial, son objectif est d'attirer l'œil du passant, de le questionner, l'interpeller, lui faire passer un message ou le faire sourire.

Et c'est exactement ce que l'artiste britannique Filthy Luker proposera au public verniois et genevois en investissant un quartier de Vernier cet automne. Dans les rues, sur les arbres et sur les bâtiments, sept œuvres gonflables monumentales sont à découvrir le long d'un cheminement accessible à tous: un poulpe géant qui semble avoir pris possession d'un appartement, des arbres qui nous suivent du regard, une fusée qui s'est écrasée sur un immeuble, et d'autres interventions pleines de surprises marqueront notre quotidien le temps d'un week-end.

Spectaculaires et très visibles, les installations de l'artiste sont en constant dialogue avec les lieux qu'il investit. Filthy Luker aime "attaquer" le regard et l'esprit des passants. Pour cela, il utilise du grand format, qui prend possession de l'espace urbain et lui donne un visage humain. Il transforme la rue et étonne avec humour et audace, nous extirpe de notre routine quotidienne et nous incite à regarder la ville avec un nouveau regard, teinté d'extraordinaire.

Plus d'information sur:

filthyluker.org/filthy-info

www.vernier.ch/culture

Dates | Les installations sont accessibles du vendredi 29 novembre 2013 au matin, au dimanche 1^{er} décembre 2013 au soir.



Horaires | Ces installations pourront se visiter 24h sur 24h et seront illuminées dès la tombée de la nuit.

Lieu | Cheminement piéton de Balaxert à Châtelaine, le long du chemin De-Maisonneuve (entre l'avenue de Crozets 60 et la bibliothèque de Châtelaine).

Accès | Le cheminement est accessible aux poussettes et chaises roulantes, et se visite en une quinzaine de minutes.

Dossier pédagogique | Un dossier de présentation du street art avec de nombreuses idées d'activités est disponible à la réception de la mairie et en PDF sur le site internet de Vernier sous la rubrique «événement».

Entrée libre.

Nous vous invitons à venir vivre un moment d'émotion exceptionnel accessible à tout public.

Au P'tit Music Hohl en cette fin d'année

En cette fin d'année Dominique Poupaert vous propose de vous faire rire avec son dernier spectacle avec, pour 2013, comme partenaire, Myriam Hellé que l'on a pu déjà voir sur les scènes genevoises et notamment au P'tit Music Hohl. A noter que la salle a été refaite en 2013 pour un meilleur confort du spectateur.

A l'aube de fêter ses quarante ans de spectacle Dominique Poupaert vous propose un spectacle qui a comme trame un couple de comédiens qui a décidé de raccrocher après plus de vingt ans de scène. Seulement voilà, sans rien dire à son épouse, l'homme décide de créer un one-man-show... Evidemment elle le découvre rapidement, ne l'entend pas de cette oreille et va faire intrusion sur scène. Un spectacle pétillant, drôle avec deux questions : cédera-t-il ou alors s'aideront-ils ? Sketches, chansons, imitation sont au menu de ce spectacle.

Sortie entre amis ou sortie d'entreprise, comme à son habitude, le P'tit Music

Hohl vous propose de vous divertir pour cette fin d'année avec, si vous le désirez, la possibilité (ou pas) de vous restaurer juste après le spectacle (menus de CHF 35.- à CHF 68.-). A noter qu'en ces périodes de crise, le prix d'entrée a été réduit de CHF 5.- pour mieux rentrer dans votre budget ! Alors si vous avez envie de rire, n'hésitez pas !

Ces 2-là s'aideront-ils ?

Une comédie sous forme de sketches et de chansons.



INFO

P'tit Music Hohl, avenue Louis-Casai 54 à Cointrin

du 05 novembre au 05 décembre
Mercredi (en décembre), jeudi, vendredi et samedi, spectacle à 19h45 (possibilité de repas à 21h)

Réservations : tél. 079 158 40 03 – Info sur musichohl.ch
Prix des places CHF 30.- et CHF 25.- (jeunes et AVS).

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

05 novembre au 05 décembre Vernier-Village

Pour la troisième année consécutive et fort du succès des années précédentes, le *Voyage au Temps de Noël* va reprendre son envol pour une nouvelle édition épicée et bercée par la magie de Noël.

Venez découvrir le travail préparé par des artisans de talent et pourquoi pas ? préparer vos cadeaux de fin d'année. Vous trouverez des confections uniques réalisées à la main avec un savoir-faire de qualité, travaux de couture, bijoux, céramique, bougies, biscômes vous attendent avec une gamme de prix permettant à chacun de se faire plaisir.

Durant ce voyage, vous pourrez aussi partager un moment chaleureux en dégustant un bon vin chaud, une soupe ou encore une revigorante raclette dans le magnifique cadre de la Maison Chauvet-Lullin. Vous pourrez également faire

une pause en musique en écoutant l'orchestre qui nous fait le plaisir de revenir cette année encore.

L'équipe renforcée de notre marché de Noël vous attend et se réjouit de vous retrouver ou de faire votre connaissance !

Horaires du 05 décembre
Vendredi 13 de 18h à 21h
Samedi 14 de 14h à 21h
Dimanche 15 de 12h à 17h

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt Vernier-Village



Un concert très... classique pour l'Avenir de Châtelaine

C'est avec une grande joie que notre illustre orchestre – l'Avenir accordéoniste de Châtelaine – vous a accueilli, le 5 octobre dernier, pour une *Soirée Baroque* haute en couleurs.

A cette occasion, installés confortablement dans un fauteuil ou une loge de l'aula de l'école des Ranches, vous avez pu entendre quelques-unes des œuvres écrites par les plus grands compositeurs de notre temps – Vivaldi, Mozart, Bach, Cimarosa, Pachelbel et bien d'autres –, interprétées par des musiciens et musiciennes émérites, que s'arrachent les plus grandes cours d'Europe.

Afin de vous divertir, ces musiques étaient accompagnées de différents témoignages, documents et anecdotes méconnues – mais authentiques ! – sur ces compositeurs : vous avez ainsi pu entendre comment Vivaldi a eu l'idée d'écrire son fameux concerto *L'Hiver*,

après que le roi Frédéric IV de Danemark lui eut narré une malencontreuse chute sur le verglas ; comment Johann Sebastian Bach a échappé à un mariage forcé avec la fille de feu son maître Buxtehude ; comment Cimarosa, à la demande de l'empereur Leopold II, a été obligé de rejouer – en bis ! – un opéra entier ; ou comment Antonio Salieri – comme il le déclare lui-même dans une véhémente lettre au réalisateur Milos Forman – n'a pas assassiné Mozart !

Mais peut-être, estimé public, n'avez-vous malheureusement pas pu assister à cette *Soirée Baroque*, et jouir par là des magnifiques interprétations de nos talentueux musiciens ? Qu'à cela

ne tienne ! Il vous sera possible de les réentendre, le 15 décembre prochain, à 17h, au temple protestant de Vernier, à l'occasion de leur traditionnel concert de Noël. Vous y découvrirez également des contes de Noël inédits, ainsi qu'un marché de pâtisserie et une verrée bien garnie !

En espérant vous y retrouver nombreux, nous vous souhaitons, très cher et estimé public, un excellent mois de novembre... en musique, cela va de soi !

Pour l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, Magali Bossi

Contact

Pour tout renseignement sur nos orchestres ou nos cours d'accordéon, pour toute demande de concert ou d'animation musicale, pour venir jouer avec nous, pour apprendre l'accordéon... un seul contact :

Sylvie Bossi, tél. 022 782 05 89, ou president@accordeon-avenir.ch

CONCERT DE NOËL

Dimanche 05 décembre
Temple protestant de Vernier,
Ch. de Sales 3 – 1214 Vernier

Par les musiciens de l'Avenir de Châtelaine et de son école de musique, agrémenté de contes et histoires.

Entrée gratuite, chapeau et verrée à la fin du concert, petit marché de Noël « spécial pâtisseries ». www.accordeon-avenir.ch



Vide-grenier de Chatelaine-Balexert, un franc succès !



Samedi 14 septembre dernier, le Contrat de Quartier de Châteline-Balexert a accueilli et organisé un vide-grenier pour permettre aux habitants du quartier de se rencontrer de manière conviviale. Cette manifestation a eu lieu à l'école de Châteline-Balexert, qui se trouve être au centre de deux sous-quartiers (Châteline et Balexert), et a été un franc succès.

Une occasion d'échanger, de se rencontrer entre habitants des divers coins du quartier, en prenant prétexte de la vente de leurs habits, des bibelots, des petites restaurations tenues par les associations de notre quartier, etc.

Le Contrat de Quartier de Châteline-Balexert remercie tous les participants qui ont donné vie à cet événement, belle occasion de citoyenneté de proximité et qui contribue à renforcer la cohésion dans notre quartier. Le Contrat de Quartier de Châteline-Balexert invite les habitants à se joindre à lui pour renouveler encore avec beaucoup d'éclat cette expérience positive pour l'année prochaine!

Déodathe Bahindwa,
Coordinatrice du Groupe projet Contrat de Quartier

LES REPAS DU VENDREDI DE LA CARAMBOLE

Pour les habitants du Lignon de tout âge et de toute culture, ces repas sont organisés à 12h au Centre de Quartier du Lignon, place du Lignon 32, salle communale 1 (sous l'église) les vendredis suivants:



Novembre 22 - 29
Décembre 6 - 13 - 20

Janvier 10 - 17 - 24 - 31
Février 7 - 14 - 28



S'inscrire pour cuisiner

Vous souhaitez faire découvrir un plat typique de votre pays ou votre meilleure recette aux habitants de votre quartier ?

Vous aimez cuisiner ? Contactez la Carambole et venez rencontrer l'équipe d'animation pour choisir le jour et discuter du plat que vous voulez préparer.

S'inscrire pour partager un repas

Les inscriptions se font de préférence par téléphone jusqu'à 18h le jeudi avant le repas. Pour les groupes de plus de cinq personnes, l'inscription est obligatoire.

Une participation financière de CHF 6.- est demandée.

Laissez un message sur le répondeur de la Carambole au tél. 022 796 42 67.

Concerts au Lignon

Dimanche 24 novembre 2013 à 18h

Temple du Lignon – place du Lignon 34
(derrière le centre commercial)

Claude Majeur, flûte, et Gueorgui Popov, piano

« La flûte jazzy »

L'entrée aux Concerts du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Concert de musique baroque à la paroisse Saints Philippe-et-Jacques

Dimanche 8 décembre 2013 à 17h

chemin de Sales – 1214 Vernier

Le trio Clarina, formation originale fondée en 2001, est composé de Christine Leonardi d'Apple (VD) au piano ou à l'orgue, Gilbert Elmiger, de Meyrin, à l'alto, et John Turner, de Vernier-Village, à la clarinette. Il interprétera des œuvres d'Albinoni, Händel, Marcello, Pepusch, Torelli et Vivaldi.

Entrée libre. Une collecte sera organisée à la sortie en faveur de la paroisse.

Marché de Noël de la paroisse Saint-Pie-X

Solidarité, Partage, Rencontre...

Dimanche 1^{er} décembre de 10h à 16h

Salle paroissiale de l'église Saint-Pie-X
Chemin du Coin-de-Terre 2 – 1219 Châteline

Magasin du Monde, Crèche de Bethléem, Omoana, Amnesty International, Utopie Nord-Sud, Errahma, Village Exchange Switzerland et Seva.

Nous vous offrons la possibilité d'offrir différemment et vous attendons à cette sympathique fête de quartier où, pour vos cadeaux, vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires issus du commerce équitable.

Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisserie maison, « saltenias » et boissons diverses.

A la MACAV

Du 25 novembre au 21 décembre 2013

« Traditionnel marché artisanal de Noël »

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements : tél. 079 401 01 90

Marché d'art et d'artisanat

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre 2013 de 11h à 18h

Ecole de Châteline

Avenue de Châteline 84 – 1219 Châteline

Entrée libre, buvette, démonstrations

Venez découvrir les loisirs créatifs d'exposants verniolans!



Marché de Noël des Dalton'z Crew

Samedi 30 novembre de 10h à 21h et dimanche 1^{er} décembre de 10h à 18h

Arrivée du Père Noël dimanche à 16h

Salle des Fêtes d'Avanchets-Salève

Rue François-Durafour 17

Entrée libre, divers stands, animations, restauration, buvette et bien d'autres surprises!



« Joyeux Dimanches ! »

Dimanche 8 décembre à 12h15

au Centre de Quartier du Lignon (derrière l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- minimum par personne est demandée. Le vin est en supplément.

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07. Attention, le nombre de places est limité!

C'est à lire dans une bibliothèque près de chez vous !

Les bibliothécaires vous proposent quelques biographies ou textes de personnalités disparues il y a cinquante ans.

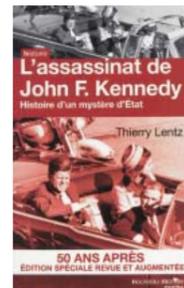
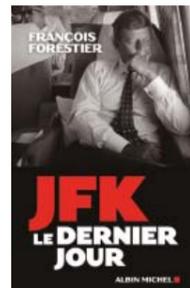
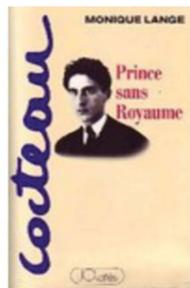
Edith Piaf, morte le 10 octobre 1963 (née le 19 décembre 1915)
« **La Vie pas toujours rose d'Edith Piaf** », de **Philippe Crocq** et **Jean Mareska**

« **Ma vie** », par **Edith Piaf**

« **Piaf - Cocteau : la même et le poète** », de **Bernard Lonjon**

Alors qu'on lui passe commande d'un hommage à Edith Piaf, qui vient de s'éteindre, **Jean Cocteau** est lui-même victime d'une crise cardiaque, le 11 octobre 1963 (né le 5 juillet 1889)

« **Cocteau: prince sans royaume** », de **Monique Lange**



Outre-Atlantique, le 22 novembre 1963, s'éteignait **John Fitzgerald Kennedy**, le plus célèbre des présidents américains (né le 29 mai 1917) :

« **JFK : John Fitzgerald Kennedy** », de **Christophe Loviny** et **Vincent Touze**

« **JFK, le dernier jour** », de **François Forestier**

« **Kennedy** », de **Vincent Michelot**

« **L'assassinat de John F. Kennedy: histoire d'un mystère d'Etat** », de **Thierry Lentz**

Mort le même jour que JFK, le 22 novembre 1963, **Aldous Huxley** (né le 26 juillet 1894), dont l'œuvre la plus connue est « **Le Meilleur des mondes** », écrite en 1932. Celle-ci reste non seulement un des grands classiques de la science-fiction, mais est également considérée comme un des grands textes de la littérature britannique du XX^e siècle. Dans un futur indéterminé, il nous donne une description lucide des conséquences désastreuses que peuvent entraîner la course au progrès technologique et le totalitarisme.



Découvrez toutes les **nouveautés** que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne des Bibliothèques de la Ville de Vernier** :

www.vernier.ch/biblio

Inscription et prêts gratuits !

PUC Planachaux : du bien aux bras, à la tête et aux yeux !

Une équipe de quatre jeunes adultes verniolans a saisi l'opportunité de vivre une expérience professionnelle et personnelle enrichissante dans le cadre d'un Projet d'utilité collective (PUC) qui s'est déroulé sur une semaine au mois de septembre, à Planachaux en Valais.

Ce projet a été réalisé par la collaboration active entre le service de la cohésion sociale et le service technique de la

Ville de Vernier, ainsi qu'un expert dans le domaine de la peinture.

Le travail, au centre du projet : revernir la façade arrière du « Chalet d'En Haut », chalet appartenant à la commune, principalement utilisé pour les colonies de vacances et les camps scolaires. Grâce à la motivation et à l'efficacité de l'équipe, l'objectif a été brillamment atteint.



Avant...



Après !

*Malgré qu'il y avait beaucoup de boulot, le paysage était toujours beau.
Je remercie la Ville de Vernier pour tous leurs services offerts aux jeunes qui sont en difficulté.
Plein d'énergie au travail !
La balade et la visite chez le fromager étaient des moments intéressants.
Une belle expérience, à refaire !*

Les participants

EN ATTENDANT L'HIVER...

Retrouvez vos conteuses préférées
les mercredis

27 novembre et 11 décembre
à 16h à la **Bibliothèque de Châtelaine**

Av. de Châtelaine 81 – 1219 Châtelaine
Bus 6, 19, 22 et 51 – arrêt Châtelaine

18 décembre
à 14h à la **Bibliothèque de Vernier**

Rue du Village 57 – 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28 et 54 – arrêt « Vernier-Village »

Entrée libre

C'EST NOËL...

C'est Noël dans vos bibliothèques

Cadeaux-surprises,
du 2 au 20 décembre

Sous le sapin de vos trois bibliothèques, vous trouverez des cadeaux-surprise que vous pouvez emprunter.

Vous découvrirez seulement à la maison les livres que nous avons mis à l'intérieur.

A Châtelaine, venez décorer le sapin de la bibliothèque avec vos poèmes, vos chansons, vos textes ou vos dessins qui racontent Noël...

Morceaux en sucre, un spectacle musical tendre et drôle dès 3 ans

Ne manquez pas le spectacle pour enfants *Morceaux en sucre : musique pour jouets, objets et choses à bruit* de Pascal Ayerbe, le samedi 7 décembre à 16h30 à l'aula de l'école des Ranches.

Au départ de cette création, à la manière d'un luthier, Pascal Ayerbe s'est lancé dans la fabrication de boîtes, coffres sonores, coffres à trésor, boîtes à malice. Des pièces uniques que deux musiciens s'amuse à révéler tout au long de leur concert.

Accompagné par Johanne Mathaly, violoncelliste de haute voltige et complice de fantaisie sonore, Pascal Ayerbe nous ouvre avec simplicité la porte d'un univers musical tendrement bricolé, empreint de poésie et de mélodies joyeuses : les morceaux en sucre.



INFO

Samedi 7 décembre 2013 à 16h30

Aula de l'école des Ranches (Rue du Village 6)

Durée : 40 min.

Petit goûter (tartines et sirop)
Ouverture de la caisse une heure avant le début du concert
Ouverture de la salle dix minutes avant le début du concert.

Billets en vente sur www.vernier.ch/billetterie, au Stand Info Balexert ou au service de la culture, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch.

ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

« Bricolage collectif d'hiver »

Samedi 7 décembre 2013 entre 9h30 et 12h30

(fin de l'atelier à 12h)

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68 – 1219 Châtelaine
Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Ces ateliers sont destinés aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un adulte, parent ou famille d'accueil.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte est prévue à cet effet.

12^e championnat de corde à sauter aux Avanchets

Le samedi 5 octobre 2013, quelques dizaines d'enfants se sont retrouvés, par un temps bien clément, devant le Centre commercial des Avanchets alors que la pluie arrosait gaiement le reste de la ville de Genève. C'est maintenant sous l'égide de « Quartier Libre Avanchets », chapeauté par l'Association Contact Avanchets, que s'est vécu ce 12^e championnat de corde à sauter.

Cette année, c'est une nouvelle génération de participants qui s'est activée et a donné le meilleur d'elle-même.

Cela a été pour beaucoup l'occasion de débiter ce sport et de commencer une ascension prometteuse pour les championnats à venir. Alors à l'an prochain avec une super motive !

Bravo à chacun de ceux qui ont participé, continuez à persévérer !

Quartier libre ? Une animation pour les enfants de 6 à 12 ans, un championnat de corde à sauter une fois par an.



Un samedi par mois et un mini-centre par année à Pâques. Au travers de jeux, sketches, histoires, chants, il est abordé des thèmes qui préoccupent les enfants, et partagé des valeurs telles que le respect, la maîtrise de soi, le pardon, l'amour, l'espérance, etc.

Pour toute information, vous pouvez téléphoner au 022 796 66 40 ou adresser un courrier : Association Contact Avanchets (ACA), Grange Lévrier 7, 1220 Avanchets.

LE JARDIN ROBINSON DU LIGNON VOUS INFORME

Nous vous rappelons que le Jardin Robinson du Lignon est une structure d'accueil qui permet aux parents qui habitent la ville de Vernier ou y travaillent d'y inscrire leurs enfants. Pour les nouveaux venus, il est nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone ou en passant directement afin de procéder à une petite réunion pour l'inscription.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (possibilité de manger à midi)

Samedi de 13h30 à 18h

Le Jardin sera fermé durant la période des fêtes de fin d'année, dès le samedi 21 décembre 2013 à 18h, et reprendra ses activités quotidiennes le lundi 6 janvier 2014 dès 16h (journée officielle de la rentrée scolaire).

Ce mois de novembre sera principalement consacré à la réalisation d'ateliers bricolages, ce qui permettra d'organiser en décembre une vente de Noël au centre commercial du Lignon pour financer une œuvre de bienfaisance. Au quotidien des enfants, accueil libre, soins aux animaux, balades poneys, sport en salle (mercredi), ateliers goûter et la possibilité de rencontrer tous ses amis.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à passer directement sur place durant les heures d'ouverture, place du Lignon 26, à consulter notre site internet www.jardinrobinson.ch ou à nous contacter par téléphone au 022 796 70 66.



Milo Duffek, un Verniolan primé champion 2013!

Milo Duffek, habitant du Lignon depuis juin 1968, a été nommé **Champion international 2013** lors du *Whitewater Hall of Fame 2013* pour ses mérites en canoë kayak. Retour sur le parcours d'un sportif hors du commun.

Milo Duffek a été récompensé non seulement pour ses résultats sportifs, mais surtout pour le développement d'une nouvelle technique de navigation pour franchir les portes d'un parcours de slalom dans les cours d'eau difficiles. Encore aujourd'hui, cette technique est toujours utilisée sous le nom « Duffek stroke » ou simplement « Duffek ».

Le Duffek, une révolution dans la manœuvre du canoë! Au commencement des compétitions de slalom en canoë, tous les canoéistes donnaient des coups de pagaie derrière leur corps pour manœuvrer. Les bateaux étaient

pliables, longs, lents et difficile à faire virer. Lors d'un chavirage, Milo Duffek a expérimenté une nouvelle manœuvre: il s'est maintenu sur l'eau grâce à un appui et c'est ainsi qu'il découvrit par hasard la possibilité de manœuvrer en faisant un appel sur l'avant du canoë.

C'est en travaillant sur cette découverte qu'il perfectionna cette technique active de virage et de manœuvre qui porte son nom: «le coup de pagaie Duffek».



Milo Duffek, lors de sa nomination lors du *Whitewater Hall of Fame 2013*.

Porte 14 pour la Suisse! Milo Duffek a vécu en Tchécoslovaquie sous le régime communiste qui lui interdisait d'étudier la médecine, méfiant à l'encontre des familles bourgeoises. Il s'orienta alors vers une filière sportive et obtint son diplôme de maître d'éducation physique et de géographie. Ses études terminées, on lui interdit d'enseigner.

Sportif, il commença le ski puis l'entraînement de kayak et rejoignit rapidement l'équipe tchèque de canoë de vitesse. En 1953, alors qu'il avait un niveau hors pair au slalom, Milo Duffek ne put participer qu'au slalom des



Milo Duffek, lors du championnat 1955 (médaille d'argent).

championnats du monde de Merano en Italie. La dernière possibilité pour lui, avant les championnats du monde à Merano en 1953, était de gagner le concours contre la DDR (Deutsche Demokratische Republic, ancienne République démocratique allemande) en juillet 1953. En gagnant, il aurait la possibilité de participer avec l'équipe tchèque aux championnats du monde à Merano.

Il a gagné, c'était le concours le plus difficile qu'il ait jamais fait! Lors de ces championnats, Milo Duffek était accompagné par un garde du corps en permanence de peur qu'il ne fuie à l'Ouest. En tant que champion du monde, tous les regards étaient braqués sur lui. Il s'arrangea pour manquer une porte, « la porte 14 » lors de la deuxième manche du

championnat. Ainsi, il ne fut plus le centre d'attention et en profita pour s'enfuir dans le camion de l'équipe nationale suisse. Depuis ce temps-là, il vit des jours heureux en Suisse et depuis 1968 dans la cité-satellite du Lignon.

«Duffek n'a pas gagné une médaille d'or. En Italie, à Merano aux championnats du monde, il a gagné quelque chose d'encore plus précieux: sa liberté.»

Bill Endicott, historien

Dites-moi ce qu'il me plaît et je vous croirai!

Il est possible de se contenter de cette déclaration, tout comme il est possible de se fier aux horoscopes ou à Madame Soleil. Néanmoins il nous semble préférable de vérifier, tout comme les promesses qui n'engagent que celles et ceux qui les écoutent, si les réponses apportées sont respectées ou non.

S'agissant de l'aménagement du village et de ses alentours nous constatons que les objectifs fixés par la commune en termes de qualité de vie, de densification modérée, de trafic et de construction sont régulièrement contrecarrés par l'Etat. Pour preuve voici le dernier exemple:

- Constructions de villas mitoyennes à la rue du Village, en face de l'UBS; quatre villas à toits plats sont projetées; l'AIWV rédige des remarques;

la commune préavis négativement pour permettre aux promoteurs de s'arranger entre eux et optimiser leurs projets respectifs, en particulier avec le propriétaire de la parcelle mitoyenne (projet de quatre logements sur la parcelle et suppression de 25 places de stationnement derrière la barrière zébrée rouge et blanche). Le Département de l'urbanisme ne tient pas compte de la position de la commune et autorise le premier projet de constructions. **Conséquences directe pour le village: augmentation du trafic dans la rue du Village et bientôt augmentation du nombre de voitures stationnées dans cette même rue alors que la situation est déjà très problématique!**

- Parcelle située le long de la route de

Peney à la hauteur du terminus des bus: le projet de construction de logement a été refusé aux propriétaires par l'Etat (le DU) au motif du bruit des avions et il y impose des **constructions industrielles et artisanales**; cette surface est située entre les immeubles du chemin de Mouille-Galland et les villas de la Crotte-au-Loup!

Ces exemples sont révélateurs des difficultés auxquelles doivent faire face nos autorités et à la manière dont **l'Etat tient compte des positions de la commune.**

D'autres exemples pourraient être cités dans ce secteur, notamment au bout du village dans le quartier de la Greube; que les projets soient situés en zone de développement ou en zone protégée! Le Département de l'urbanisme veut imposer sa vision du développement de l'immobilier, densifier, et tant pis pour les conséquences directes qui seront subies par les voisins et les habitants du village. Nos autorités font le maximum mais l'Etat impose.

Alors! Croire un instant qu'«il n'y a qu'à...», et surtout que la Commune, en matière de construction, est respectée par l'Etat est un leurre. L'Etat, les milieux immobiliers et certaines corporations veulent diminuer les prérogatives communales et c'est au Grand Conseil que cela se décide, nulle part ailleurs.

C'est entre autres pour ces raisons que la votation référendaire relative à la sur-densification du canton, au début 2014, sera d'une très grande importance pour notre Commune.

Pour le Comité
Jean-François Bouvier, président

AIWV, case postale 434 – 1214 Vernier
Cotisation de CHF 20.– par pers./année

SENIORS

REPAS POUR LES AÎNÉS PAR LES BÉNÉVOLES DE BÉNÉVERNIER



Vous êtes retraité-e, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul-e? BénéVernier vous invite à partager un repas convivial!

Le prix des repas est de CHF 13.– à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h et jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

Maison de Quartier de Vernier «l'Alibi»

Ch. de Champ-Claude 7:

Judi 28 novembre 2013

Judi 12 décembre 2013

Maison de Quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 13:

Judi 5 décembre 2013

Judi 19 décembre 2013

Avez-vous pensé à protéger votre domicile et vos biens ?

Être victime d'un cambriolage
Ça n'arrive pas qu'aux autres !



• Coffres-Forts • Portes Blindée • Serrures de sécurité

Tél. +41 (0)22 342 48 58 / Fax. +41 (0)22 345 48 58 / www.allsafe.ch - info@allsafe.ch

46, chemin de l'Etang -1219 Châtelaine

ANNONCES GRATUITES

A vendre

- Clavecin d'étude, bon état, vert pâle, lutrin intégré, CHF 1700.-
- Table de renversement, neuve, noire, pliable, CHF 450.-
- 2 cartes journalières CFF valables sur tout le réseau de transports publics de Suisse (bus, tram, train, bateau, téléphérique,...), utilisables uniquement avec un abonnement demi-tarif, CHF 70.- l'unité, CHF 130.- les deux (validité: fin juin 2014).

Tél. 077 928 53 52. Les cartes journalières vous seront envoyées par courrier; le reste est à venir chercher.

Cherche

- Timbres usagés de tous pays, des plus petits aux plus grands. Tél. 079 277 90 69

A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but lucratif:

communication@vernier.ch

Tél. 022 306 06 20.

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch

Tél. 022 306 06 20

Novembre

Jusqu'au 1^{er} décembre – Exposition des œuvres de Yves Bélorgey en collaboration avec le MAMCO au Centre œcuménique des Avanchets.

Jusqu'au 21 décembre – *Ces 2-là s'aideront-ils ?* au P'tit Music Hohl.

Jusqu'au 1^{er} janvier – Patinoire au Lignon.

Jusqu'au 5 janvier – Vernier Poésie urbaine: vernierpoesie.ch.

Jeudi 21 novembre – Livres à goûter à la bibliothèque de Châtelaine à 15h30

Du 22 au 23 novembre – Exposition d'huile sur toile par Nora Tinar à la Maison Chauvet-Lullin.

Dimanche 24 novembre – Journée d'offrandes à la paroisse de Châtelaine dès 10h.

Du 25 novembre au 21 décembre – Traditionnel marché artisanal à la MACAV.

Dimanche 25 novembre – Concert du Lignon au temple du Lignon à 18h.

Lundi 25 novembre – Assemblée de quartier du Contrat de Quartier des Avanchets à la Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève à 18h30.

Mercredi 27 novembre – Contes à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Mercredi 27 novembre – Répétition générale de l'OSR au Victoria-Hall à 10h.

Jeudi 28 novembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 28 novembre – Soirée du service des espaces verts à la Salle des Fêtes de Vernier-Place à 20h.

Vendredi 29 novembre – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Vendredi 29 et samedi 30 novembre – *La Jeune Fille et la Mort* à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

Du 29 novembre au 1^{er} décembre – Street Art à Vernier, dans le quartier de Châtelaine.

Samedi 30 novembre – Cours *e-sau-veteurs* avec les Samaritains de Vernier.

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre – « Talents de nos quartiers », marché d'art et d'artisanat à l'école de Châtelaine.

Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre – Marché de Noël par les Dalton'z Crew à la Salle des Fêtes d'Avanchet-Salève.

Décembre

Dimanche 1^{er} décembre – Marché de Noël de la paroisse Saint-Pie-X de 10h à 16h.

Dimanche 1^{er} décembre – Le Quatuor de Genève à l'école allemande à 16h.

Du 1^{er} au 20 décembre – Cadeaux-surprises dans vos bibliothèques.

Lundi 2 décembre – Assemblée de quartier du Contrat de Quartier de Vernier-Village à l'aula de l'école des Ranches à 18h30.

Mardi 3 décembre – Soirée « Saint Nicolas » à MQJR ChâBal de 18h à 21h.

Mercredi 4 et jeudi 5 décembre – *Double Points: Verdi* à la Salle des Fêtes du Lignon à 20h.

Jeudi 5 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 6 décembre – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Samedi 7 décembre – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Samedi 7 décembre – Atelier de l'Accueil adultes-enfants « Bricolage collectif d'hiver » à l'EVE Bourquin dès 9h30.

Samedi 7 décembre – *Morceaux en sucre*, spectacle pour enfants à l'aula de l'école des Ranches à 16h30.

Dimanche 8 décembre – « Joyeux Dimanches » au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Dimanche 8 décembre – Concert de musique baroque à la paroisse Saints Philippe-et-Jacques à 15h.

Mercredi 11 décembre – Contes à la Bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jeudi 12 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi.

Jeudi 12 décembre – Fête de l'Escalade à l'école des Ranches dès 18h30.

Vendredi 13 décembre – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

Du 13 au 15 décembre – *Voyage au temps de Noël*, marché artisanal à la Maison Chauvet-Lullin.

Dimanche 15 décembre – Concert de Noël de l'Avenir accordéoniste au temple protestant de Vernier à 17h.

Mardi 17 décembre – Soirée de Noël à MQJR ChâBal de 18h à 21h.

Mardi 17 décembre – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 18 décembre – Contes à la Bibliothèque de Vernier à 14h.

Jeudi 19 décembre – Repas pour les aînés dès 12h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Vendredi 20 décembre – Repas du vendredi de la Carambole au Centre de Quartier du Lignon à 12h.

PHARMACIE VIEUX VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées: homéopathie (Schmidt-Nagel), spagyrie, aromathérapie, phytothérapie, nutrithérapie, oligoéléments, Fleurs de Bach.

• **Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

• **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

• **Produits vétérinaires**

• **Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour nos patients: **CHF 38.-** au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :

Lu-Ve : 8h-19h
Sa : 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax : 022 341 02 65



LA JEUNE FILLE ET LA MORT

CHORÉGRAPHIE THOMAS LEBRUN
Centre chorégraphique national de Tours – Quatuor Voce

**VENDREDI 29
& SAMEDI 30 NOVEMBRE – 20h**

SALLE DES FÊTES DU LIGNON
Place du Lignon 16 – Vernier